

le mardi 21 janvier 2003

13 heures

Prière.

M. MacKenzie accueille à la Chambre le lieutenant-colonel Pat Stogran, ex-commandant de la mission en Afghanistan du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, et le lieutenant-colonel (retraité) Bob Lockhart, ex-maire de Saint John et homme d'affaires et correspondant militaire bien connu.

M. Richard donne avis de motion 88 portant que, le mardi 28 janvier 2003, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministère de l'Éducation, relativement au rapport Scraba, les documents suivants : le courriel de Cary Grobe à Elana Scraba, mentionné dans un courriel daté du 18 février 2002 (de Cary Grobe à Elana Scraba); le plan de travail pour l'évaluation, mentionné dans le même courriel daté du 18 février 2002; le procès-verbal de la réunion des directions générales, mentionnée dans le même courriel daté du 18 février 2002; les communications documentées de tout genre entre des fonctionnaires du ministère, depuis le 1^{er} janvier 2001, relativement au rapport Scraba; les communications documentées entre des membres du personnel du ministère et du personnel des districts au sujet des mesures immédiates mentionnées dans le rapport Scraba; les notes, les notes de service et la correspondance ayant trait aux consultations mentionnées dans le contrat avec M^{me} Scraba, daté du 14 février 2002; une liste des personnes interviewées par Elana Scraba; les communications documentées de tout genre (courrier électronique, notes de service, notes, procès-verbaux, correspondance et ainsi de suite) relativement au plan ou plans d'action faisant suite au rapport et concernant Elana Scraba, le ministère, des districts scolaires et d'autres personnes ou organismes.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Le débat reprend sur la motion 1, proposée par M. S. Graham, appuyé par M. Richard, dont voici le texte :

attendu que l'endettement des diplômés des écoles de médecine est extrêmement élevé;

attendu que d'autres provinces et les États-Unis offrent d'importants incitatifs de désendettement aux nouveaux médecins;

attendu que des collectivités connaissent de graves pénuries de médecins;

attendu qu'il y a une pénurie reconnue de dispensateurs de soins de santé, y compris d'infirmiers et infirmières, de personnel infirmier praticien et d'autres;

attendu que la meilleure chance qu'a le Nouveau-Brunswick de pallier la pénurie est de former des gens du Nouveau-Brunswick dans de telles professions;

attendu que le coût des programmes de formation peut être prohibitif pour les jeunes qui désirent faire carrière dans la prestation de soins de santé;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à établir un programme de bourses en soins de santé du Nouveau-Brunswick pour les étudiants et étudiantes qui commencent leurs deux dernières années d'études dans une des professions en soins de santé désignées comme sous-dotées et qui acceptent de travailler dans la province après l'obtention de leur diplôme

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à instaurer un plan d'aide au désendettement pour les nouveaux médecins qui commencent à exercer dans une collectivité désignée.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance.

Pendant le débat, le président suppléant demande aux parlementaires de s'abstenir de se désigner nommément entre eux.

Le débat se termine. La motion 1, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 5

M. Richard
M. S. Graham

M. Lee
M. Haché

M. Allaby

CONTRE : 26

l'hon. M. Mesheau
l'hon. M. Green
l'hon. D. Graham
l'hon. M^{me} Blaney
l'hon. M. McFarlane
l'hon. M^{me} MacAlpine
M. J. Betts
M^{me} Poirier
M. Jordan

M. Malley
M. Stiles
M. MacDonald
M. Forbes
M. Holder
M. Kinney
M. McGraw
M. Steeves
M. Laforest

M. Savoie
M. Cyr
M. Bernard
M. MacKenzie
M^{me} Dubé
M. Alward
M. J. Dubé
M. Moore

Conformément à l'avis de motion 2, M. S. Graham, appuyé par M. Richard, propose ce qui suit :

ATTENDU QU'une loi introduisant les infirmières praticiennes a été adoptée lors de la dernière session de l'Assemblée législative;

ATTENDU QUE l'Université du Nouveau-Brunswick offre seulement un programme d'infirmières praticiennes à temps partiel;

ATTENDU QU'il n'existe aucun programme francophone d'infirmières praticiennes à l'Université de Moncton;

ATTENDU QUE la demande pour des infirmières praticiennes est très élevée à travers le pays;

QU'IL SOIT À CES CAUSES RÉSOLU QUE l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à établir un fonds spécifique pour un programme d'infirmières praticiennes à l'Université de Moncton et à l'Université du Nouveau-Brunswick.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.

M. Richard invoque le Règlement; il déclare que le ministre des Transports a mentionné l'absence d'un député à la Chambre.

Le président suppléant demande de ne pas mentionner les présences ou les absences à la Chambre.

Le débat se poursuit.

M. Richard invoque le Règlement; il demande qu'un document cité par le ministre des Transports soit déposé sur le bureau de la Chambre. Le ministre des Transports déclare que ce document a déjà été déposé à la Chambre.

Le débat se poursuit.

M. Richard invoque le Règlement; il signale que le ministre des Transports l'a qualifié de chef suppléant du Parti libéral. L'hon. M. Mockler se rétracte.

Le débat se poursuit.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce que le temps alloué pour l'étude des motions émanant des députés est écoulé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Holder prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 18 heures et quitte le fauteuil pour le reprendre à 19 heures.

19 heures

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Bernard, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMPTE ORDINAIRE
2003-2004

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Services généraux	4 419 000
Administration locale et services régionaux	40 305 000
Gestion de l'environnement	4 182 000
Sciences et planification	6 210 000
Moins : crédits législatifs	35 000
Votés	55 081 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Subventions - Contrôle de l'assainissement de l'eau ..	500 000
Districts de services locaux	500 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 21 heures.